L’éducation des enfants

Shaykha Umm ‘Abdillah Al-Wadi’iya

L’éducation des enfants est quelque chose de complexe qui demande patience et savoir faire. Certains enfants demandent que l’on agisse avec eux avec douceur, et si l’on fait le contraire, ils s’obstineront. D’autres enfants demandent qu’on soit plus sévère avec eux, mais il ne faut pas que cette sévérité dépasse les limites de ce qui est tolérable. Si on dépasse ces limites, cela conduira l’enfant à s’obstiner et ne pas écouter les ordres de ses parents.

Nous demandons à Allah qu’Il nous accorde une bonne éducation (de nos enfants), et c’est une grande responsabilité qui pèse sur les épaules des parents, Allah dit : ***« Ö vous les croyants, protégez-vous, ainsi que vos familles d’un feu dont le combustible sera les hommes et les pierres. »***. ‘Abdullah ibn ‘Umar rapporte que le prophète (*salallahu ’alayhi wasalam*) a dit : « *Chacun de vous est un berger et chacun de vous est responsable de son troupeau. L'imam est un berger et il est responsable de son troupeau. L'homme est un berger dans sa famille et il est responsable de son troupeau. La femme est une bergère dans la maison de son époux et elle est responsable de son troupeau. Le serviteur est un berger qui a charge des biens de son maître et il est responsable de son troupeau. Ainsi, chacun d'entre vous est un berger et chacun est responsable de son troupeau. »* (Bukhari et Muslim). Les parents doivent nécessairement s’entraider dans l’éducation de leurs enfants. Et si l’un néglige sa responsabilité, il y aura un manque d’un côté, sauf si Allah veut (qu’il en soit autrement).

Il faut apprendre aux enfants en fonction de leur niveau et compréhension, par exemple :

En bas âge :

1_ On répète à l’enfant le nom « Allah », en montrant du doigt le ciel.

2_ Si on lui donne quelque chose à manger, comme du pain ou autre chose, on lui donne dans la main droite.

3_ Si l’aliment est chaud, il ne faut pas souffler dessus, car le prophète (*salallahu ’alayhi wasalam*) a interdit de souffler dans le plat. Et si l’enfant voit quelqu’un le faire, il l’imitera tout de suite. De même pour toute chose, en conformité avec la parole du prophète : « Tout enfant né sur la *fitra* (la saine nature), et ce sont ses parents qui en font un juif, un chrétien ou un adorateur du feu », aussi dans le hadith rapporté par l’imam Muslim d’après ‘Iyad ibn ‘Umar, le prophète (*salallahu ’alayhi wasalam*) a dit : *« Allah a dit : J’ai créé mes serviteurs sur la voie droite (hunafa), puis les démons les ont détournés »*.

4_ A partir d'un an et demi, s'il veut manger ou boire, on lui rappelle de dire *bismillah*, ensuite cela devient normal pour lui et il dira de lui-même : *bismillah*.

5_ Lorsqu'on voit qu'il peut comprendre les piliers de l'islam, de la foi (*iman*) et de la bienfaisance (*ihsan*), on les lui apprend. Je ne précise pas d'âge car la parole et la mémoire varie d'un enfant à l'autre.

Les piliers de l'islam sont : d'après Ibn 'Abbas, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« L`islam est bâti sur cinq piliers: Le témoignage qu`il n`est d`autre divinité digne d'être adorée qu`Allah et que Muhammad est Son messager, l`accomplissement de la prière rituelle, l`acquittement de la zakât (impôt rituel), le pèlerinage à la Maison d`Allah, le jeûne du mois de Ramadan »* (Bukhari et Muslim).

Les piliers de la foi sont : d'après Abu Hurayra, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« La foi consiste en ce que tu crois en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses messagers, au Jugement Dernier et que tu crois au destin qu'il te soit favorable ou non . »* (Al-Bukhari et Muslim).

Le pilier de la bienfaisance est : *« Que tu adores Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui te voit »* (Al-Bukhari et Muslim).

6_ Il faut également lui apprendre les règles des ablutions.

7_ S'il mange dans un plat, il faut lui dire de manger ce qu'il y a devant lui, d'après 'Umar ibn Abi Salama qui rapporte : Je mangeais et ma main se promenait partout dans le plat, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) me dit alors : *« Ö mon enfant ! Prononce le nom d'Allah, mange de la main droite et mange ce qui est devant toi. »*

8_ Il faut l'habituer à accomplir le bien, et lorsqu'il atteint l'âge de sept ans, il faut l'exercer à accomplir la prière. Abu Dawud rapporte (…) que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Ordonnez à vos enfants d'accomplir la prière à l'âge de sept ans, frappez-les (s(ils ne l'accomplissent pas) à l'âge de dix ans et séparez-les dans les lits »* (…)

9_ Séparer les enfants dans les lits à l'âge de dix ans, d'après le hadith précédent.

10_ L’entraîner à jeûner, si cela ne l’affaiblit pas, afin qu’il soit accoutumé au jeune en étant plus grand. Al-Bukhari a intitulé un chapitre de son *Sahih* : « le jeûne des enfants » (…) d’après Rubay’ bint mu’awidh : le prophète (*salallahu ’alayhi wasalam*) a envoyé un message aux villes des Ansars le jour de ‘Ashura où il dit : *« Celui qui s’est levé sans avoir jeûné qu’il continue ainsi et celui qui jeûne qu’il termine son jeûne »*. Rubay’ dit : Ensuite, nous jeûnions ce jour, et nous faisions jeûner nos enfants et si l’un d’eux pleurait à cause de la faim, nous lui donnions un jouet en laine afin qu’il patiente jusqu’à la rupture.

11_ Il faut apprendre à l’enfant la croyance authentique, en lui disant comme disait le prophète (*salallahu ’alayhi wasalam*) à Ibn ‘Abbas : *«Ö mon enfant ! Je vais t`enseigner quelques préceptes. Observe les commandements d’Allah, Il te protègera. Observe les commandements d’Allah, tu Le trouveras devant toi. Si tu demandes quelque chose, demande-la à Allah. Si tu cherches de l’aide, cherche-la auprès d`Allah Sache que si la communauté s’unissait pour te faire du bien, ils ne te feraient que le bien qu’Allah t’a écrit, et s’ils se réunissaient pour te causer du tort, ils ne te feraient que le tort qu’Allah t’a écrit. Les plumes sont levées et l`encre des feuillets a séché»*.

12_ Il faut conseiller l’enfant à la manière de Luqman, Allah dit : ***« Et lorsque Luqman exhorta son fils en lui disant : “Ö mon enfant, ne donne pas d’associé à Allah, car le polythéisme est certes une injustice énorme”. Nous avons commandé à l’homme [la bienfaisance envers] ses parents; sa mère l’a porté [subissant pour lui] peine sur peine, son sevrage a lieu à deux ans.” Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu’envers tes parents et vers Moi est la destination finale. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n’as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas; mais vis avec eux ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui revient (se repent) vers Moi. Vers Moi est votre retour, et Je vous informerai alors de ce que vous faisiez”. “Ö mon enfant, fût-ce le poids d’un grain de moutarde, au fond d’un rocher, dans les cieux ou sur terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur. Ô mon enfant, accomplis la prière, ordonne le bien, interdis le mal et endure ce qui t’arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise ! Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance, car Allah n’aime pas le présomptueux plein de gloriole. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la voix la plus détestable est bien la voix des ânes”. »*** (Luqman 13-19)

13_ il faut lui apprendre à demander la permission lorsqu’il veut entrer, Allah dit : ***« Ô vous les croyants ! Que les esclaves que vous possédez et les enfants qui n’ont pas encore atteint la puberté vous demandent permission avant d’entrer, à trois moments : avant la prière de l’aube, à midi quand vous enlevez vos vêtements, ainsi qu’après la prière de la nuit; trois occasions de vous dévêtir. En dehors de ces moments, nul reproche ni à vous ni à eux d’aller et venir, les uns chez les autres. C’est ainsi que Allah vous expose clairement Ses versets, et Allah est Omniscient et Sage. »***.

14_ Il faut lui apprendre les choses interdites afin qu’il s’en écarte, Abu hurayra rapporte que Al-Hassan avait pris une datte donnée en aumône et la mis dans la bouche, et le prophète (*salallahu ’alayhi wasalam*) lui dit : *« Crache ! Crache ! Et écarte-toi en, ne sais-tu pas que nous ne mangeons pas de l’aumône »*.

15_ Il faut lui expliquer le sens des versets ou des hadiths qu’on lui récite.

16_ Il faut lier son cœur à Allah, alors qu certains enfants, on va lier leur cœur à cette vie ou aux diplômes. Leurs cœurs sont remplis de ténèbres et il se peut que ces ténèbres ne l’emportent.

17_ Il faut prendre soin de lui apprendre le Coran, il faut lui apprendre tous les jours, ne serait-ce qu'un verset. Ceux qui s'adonnent au Coran sont les meilleurs de gens, comme il est rapporté par Al-Bukhari d'après 'Uthman ibn 'Affan, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Qur'an et l'apprend aux autres »*. Et le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a recommandé de donner de l'importance au Qur'an. Al-Bukhari rapporte que Talha a demandé à 'Abdallah ibn abi Awfa : « Le prophète a-t-il recommandé quelque chose ? Il dit : non. Je dis : Comment donc est parvenu aux gens sa recommandation : on leur a ordonné mais pas recommandé ? Il dit : il leur a recommandé le Livre d'Allah. ». Al-Hafidh ibn Hajar dit : Le sens de sa parole « il leur a recommandé le Livre d'Allah » signifie l'apprendre par cœur, le suivre, mettre en pratique ses ordres, s'éloigner de ses interdits, le réciter et l'apprendre constamment.

Et le Qur'an intercèdera pour celui qui l'apprend, comme il est rapporté par l'imam Muslim d'après Abu Umama Al-Bahili, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Lisez le Qur'an, car il intercédera le Jour de la Résurrection pour ceux qui le lisaient »*. Il rapporte aussi d'après An-Nawas ibn Sam'an Al-Kilabi, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« On fera venir le Qur'an et ceux qui le mettaient en pratique. Sourate Al-Baqara et Al-'Imran seront devant et intercèderont pour celui qui les aura appris »*.

Il y a beaucoup de hadiths sur les vertus du Qur'an et de ceux qui l'apprennent :

'Aisha rapporte que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Celui qui lit le Qur'an avec aisance est parmi les scribes nobles et pieux (le anges) et celui qui le lit avec difficulté a deux récompenses »* (Al-Bukhari et Muslim)

Abu Musa Al-'Ash'ari rapporte que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Le croyant qui lit le Qur'an est comme le citron, son odeur et son goût sont bons ; le croyant qui ne lit pas le Qur'an est comme la datte : elle n'a pas d'odeur et son goût est bon ; l'hypocrite qui lit le Qur'an est comme le basilic : son odeur est bonne et son goût est amer ; et l'hypocrite qui ne lit pas le Qur'an est comme la coloquinte (sorte de concombre) : elle n'a pas d'odeur et son goût est amer. »* (Al-Bukhari et Muslim)

'Abdullah ibn 'Umar rapporte que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Par ce Livre, Allah élève des peuples et en abaisse d'autres »* (Muslim).

'Abdullah ibn 'Amru ibn Al-'As rapporte que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« On dira à celui qui lisait le Qur'an : récite mélodieusement comme tu récitais sur terre, ton degré (au paradis) sera fonction du dernier verset que tu réciteras »* (Ahmad, Abu Dawud, at-Tirmidhi)

'Abdullah ibn 'Umar rapporte que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« La jalousie est interdite sauf en deux cas : un homme à qui Allah a donné le Qur'an et qui le met en pratique nuit et jour et un homme à qui Allah a donné de l'argent et qui le dépense (sur le sentier d'Allah) nuit et jour »*. (Al-Bukhari et Muslim).

Et celui qui apprend doit réviser sous peine d'oublier rapidement ce qu'il a appris, l'imam Al-Bukhari rapporte d'après Abu Musa que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Révisez le Qur'an, car par Celui qui détient mon âme dans Sa main, il est plus prompt à se sauver que la chamelle qui n'est pas attachée »*.

18_ Il ne faut pas laisser les enfants fréquenter les enfants des gens grossiers, car ce faisant il prendra leurs mauvaises habitudes, et cela détruira ce qu'il a appris. Le poète dit : « l'enfant apprend ce qu'on lui donne et il n'oublie pas, car son cœur est comme un joyaux pur. Grave dans son cœur ce que tu veux, il s'en souviendra. ». L'esprit de l'enfant est vide, prêt à tout accepter, comme on dit : « graver pendant la jeunesse est comme graver dans la pierre ».

19_ Il ne faut pas laisser l'enfant sortir le soir, car les diables se répandent à ce moment et peuvent lui causer du tort. L'imam Al-Bukhari rapporte, d'après Jabir ibn 'Abdillah que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Lorsque le soleil se couche, faites rentrer vos enfants, car les diables sortent à ce moment. Puis, lorsqu'une heure est passée, laissez-les et fermez les portes en mentionnant le nom d'Allah, car les diables ne peuvent ouvrir une porte fermée »*

20_ Il faut parfois laisser l'enfant jouer seul, car si on l'empêche constamment de jouer, il sera moins disponible intellectuellement et il s'ennuiera.

Si les parents veulent élever leurs enfants, qu'ils leur donnent une éducation islamique, qu'ils leur apprennent le Qur'an et la sunna. Parmi les choses qui élèvent les parents dans l'au-delà, s'ils sont musulmans, est l'invocation de l'enfant pieux pour eux, comme il est rapporté par l'imam Muslim d'après Abu Hurayra, le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« Lorsque le fils d'Adam meurt, des œuvres s'arrêtent, sauf pour trois d'entre-elles : une aumône continue, une science dont les gens profitent, un enfant pieux qui invoque pour lui »*.

Abu Hurayra rapporte que le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : *« On élèvera le rang du serviteur pieux au paradis et il dira : ö Seigneur, comment pourrais-je avoir cela ? On lui dira : grâce à la demande de pardon de ton enfant pour toi. »* (*Sahih Al-Musnad*).

Si les parents et les enfants sont pieux, mais que ces derniers n'atteignent pas le niveau de leurs parents, Allah les élèvera au niveau de leurs parents, Allah dit : ***« Ceux qui auront cru et que leurs descendants auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérité de leurs oeuvres, chacun (n'ayant pour lui) que ce qu'il aura acquis »*** (At-Tur 21)

L'enfant peut être un bienfait pour ses parents, en leur obéissant, en étant bon avec eux, et c'est ce que les pieux demandent à leur Seigneur, comme Allah dit : ***« Et ceux qui disent : "Seigneur, fais de nos épouses et nos enfants la réjouissance de nos yeux et fais de nous des guides pour les pieux" »***

21_ Il faut chercher à ce que l'enfant fréquente des gens pieux, c'est pour cela que cette mère pieuse qu'est Umm Sulaym a amené son fils Anas au prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) en lui disant : ö messager d'Allah, Anas est à ton service, invoque Allah pour lui. Il dit alors : *« Ö Seigneur ! Augmente et béni sa richesse et ses enfants »*

Umm Hudhayfa demanda à son fils Hudhayfa Ibn Al-Yaman : Quand dois-tu le voir ? Elle voulait dire le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*). Je lui dis : je ne l'ai pas vu depuis, tant et tant. Elle n'a cessé de me le reprocher, et je lui a dit : laisse-moi, j'irai prier avec le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) la prière du *maghrib* et je lui demanderai qu'il demande pardon pour toi et moi. Je suis allé voir le prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*), j'ai prié avec lui le *maghrib*, il s'est en allé et je l'ai suivi. Il entendit ma voix et dit : Qui est là ? Hudhayfa. Je dis : oui, c'est moi. Il dit : « Que désires-tu, qu'Allah te pardonne ainsi qu'à ta mère ? Il dit : Cet ange n'était jamais descendu sur terre avant cette nuit, il a demandé la permission à Allah de me saluer et m'a annoncé que Fatima est la princesse des femmes du paradis » (At-Tirmidhi)

Les parents doivent faire beaucoup d'efforts dans l'éducation de leurs et enfants, et la guidée reste entre les mains d'Allah. L'homme ne peut se guider lui-même, comment le pourrait-il pour quelqu'un d'autre. A l'exemple de Nuh, un des prophètes d'Allah qui n'a pu guider son fils, il l'incitait pourtant à être avec eux et pas vec les mécréannts, comme Allah dit : ***« Et Nuh appela son fils, qui était resté en un lieu écarté (non loin de l'arche) : "ô mon enfant, monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants". Il répondit : "Je vais me réfugier sur un mont qui me protégera de l'eau". Et Noé lui dit : "Il n'y a aujourd'hui aucun protecteur contre l'ordre d'Allah. (Tous périront) sauf celui à qui Il fait miséricorde". Et les vagues s'interposèrent entre eux, et le fils fut du nombre des noyés »*** (Hud 42-43)

De même qu'Ibrahim qui exhortait son père à laisser le polythéisme, comme il est rapporté dans de nombreuses sourates, pourtant il n'a pas suivi les conseils de son fils, et dit au contraire : ***« Si tu ne cesses pas, je te lapiderai, et éloigne-toi de moi pour un long moment" »***. (Maryam 46)

Ainsi que notre prophète, Muhammad qui incitait son oncle Abu Talib à se soumettre, malgré tout il refusa et mourut sur le polythéisme. Et les exemples sont nombreux, y compris parmi les salafs :

Shu'ba ibn Al-Hajaj disait : « J'ai eu un fils et je l'ai nommé Sa'd, mais il n'a pas réussit (*mâ sa'ada*). Je lui disais : va voir Hisham Ad-Dustawa'i. Et il me répondait : je préfère m'amuser avec les pigeons » (*Mizan al-'itidal* 2/122)

Isma'il ibn Ibrahim ibn Muqasim était un homme pieux, et parmi ses enfants était Ibrahim, c'était un pur *jahmi*, il disait que le Qur'an était créé.

La guidée est donc entre les mains d'Allah, mais il faut mettre en œuvre les causes (de la guidée), et si Allah veut du bien (à cet enfant), il le fera suivre les conseils (de ses parents), et s'Il veut autre chose pour

lui, il restera sur sa voie, comme dit le poète : « Si la nature est mauvaise, ni le bon comportement, ni l'éducateur ne seront d'aucune utilité ».

Certains enfants sont des épreuves pour leurs parents, c'est pour cela qu'Allah dit : ***« Ô vous les croyants ! Vous avez en (certains de) vos épouses et vos enfants un ennemi [une tentation]. Prenez-y garde. »*** (*At-Taghabun* 14). Dans ce verset « en » (*min*) signifie : certains.

« Ô vous les croyants ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et ceux qui le font sont les perdants » (*Al-Munafiqun* : 9)

L'enfant est une épreuve pour ses parents s'il est la cause de leur éloignement de la religion, parmi les exemples de cela :

1_Si le père est musulman et que son enfant tombe malade et qu'il essaie par tous les moyens de le soigner au point d'aller chez les voyants, les devins, ce qui est une mécréance, car ils prétendent connaître l'Invisible, que seul Allah connaît : ***« Et Allah ne vous a pas fait connaître l'invisible »*** (*Al-'Imran* 179), ***« Les clés de l'Invisible sont auprès de Lui, personne ne les connaît en dehors de Lui… »*** (*Al-An'am* 59). Et il y a beaucoup d'autres preuves. Ainsi, par la cause de son enfant, ce père commettra un acte de polythéisme.

2_ D'autres négligent leurs obligations (religieuses) pour pourvoir aux besoins de leurs enfants et les distraire.

3_ D'autres installent la télévision chez eux pour distraire leurs enfants, alors que la télévision est *haram*, pour tout le mal qu'elle comprend : les images, les instruments de musique, le fait de regarder les hommes et les femmes, son adhésion aux principes des ennemis de l'islam, et d'autres maux encore.

C'est en cela que l'enfant peut être un ennemi pour ses parents, et il ne leur sera d'aucune utilité le Jour de la résurrection, au contraire, il se sauvera d'eux, comme Allah dit : ***« le jour où l'homme fuira son frère, sa mère, son père, son épouse et ses enfants, car chacun d'eux, ce jour-là, sera préoccupé pour lui-même »*** (*'Abasa* : 34-37).

Et quiconque est éprouvé par un enfant désobéissant, qu'il invoque son Seigneur, comme Allah dit : ***« Et votre Seigneur dit : invoquez-Moi, Je vous répondrai… »*** (*Al-Ghafir* 60). La douceur des parents est restreinte par les limites de la Législation, il n'est donc pas permis d'accomplir un acte illicite pour son enfant.

Source : *Nasihati li nisa* p.54-64

Traduit par les salafis de l’Est